



COMMUNIQUÉ

La Ville de Senneterre dépose son rapport financier 2015

M. Jean-Maurice Matte, maire de la Ville de Senneterre a déposé lors de la séance du conseil municipal tenue le 6 juin dernier, le rapport financier de la municipalité pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2015.

L'année 2015 se termine avec des revenus de 6 606 132 \$, soit une hausse de 330 243 \$ par rapport aux revenus budgétés.

La hausse des revenus permet à la municipalité de conclure l'année avec un excédent de fonctionnement de 295 594 \$. Ces sommes serviront à la Ville pour continuer l'amélioration de ses infrastructures en vue du 100^e anniversaire qui sera célébré en 2019 et de plus, le conseil municipal étudiera la possibilité de réserver des fonds supplémentaires en vue de souligner cet anniversaire marquant.

Aucun projet d'infrastructure n'a nécessité d'emprunt en 2015, par conséquent la dette à long terme a diminué de 650 020 \$ en 2015 pour se situer à 6 364 589 \$.

« Le niveau d'endettement de la municipalité est très bon, ce qui nous laisse de la marge de manœuvre pour des futurs projets », a déclaré M. Jean-Maurice Matte, maire de la Ville de Senneterre.

Bien que le taux d'endettement ait été favorable pour l'année 2015, il faut s'attendre à ce qu'il augmente de façon significative en 2016 avec le financement permanent du règlement d'emprunt concernant les travaux majeurs de la 5^e Rue Ouest.

Le maire de la Ville de Senneterre tient à souligner le travail des élus et des employés municipaux pour la bonne gestion des fonds publics.

— 30 —

Source : Jean-Maurice Matte
Maire
Tél. : 819 737-2296, poste 210
jmmatte@ville.senneterre.qc.ca